

POUR LES SALARIÉS

COMPRENDRE LE CONGÉ PATERNITÉ ET D'ACCUEIL DE L'ENFANT

LE CONGÉ PATERNITÉ EST DE 25 JOURS CALENDAIRES POUR UNE NAISSANCE SIMPLE. IL S'AJOUTE AUX 3 JOURS DU CONGÉ DE NAISSANCE DE L'EMPLOYEUR, SOIT UNE INTERRUPTION DE TRAVAIL DE 28 À 35 JOURS AU TOTAL.

1 ENFANT > 28 JOURS

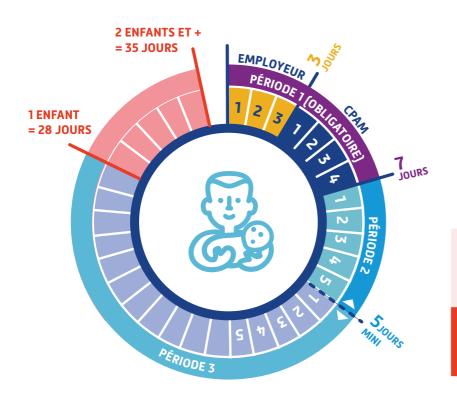
2 ENFANTS ET +

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35



LE POINT DE DÉPART ? TOUT DE SUITE!

Le salarié cesse toute activité au **minimum 7 jours** dès la naissance ou dès le 1^{er} jour ouvrable suivant. Si le salarié ne prend pas la totalité du congé, le solde sera pris en une ou deux fois par période de 5 jours minimum, **dans les 6 mois suivant la naissance.**



LE CONGÉ EN 1, 2 OU 3 FOIS

- La première période représente un minimum de 7 jours, dont les 3 jours employeurs, le congé peut être pris en totalité dès le début.
- Le solde est à prendre en 1 ou 2 périodes d'une durée minimale de 5 jours pour chaque période, dans les 6 mois suivant la naissance.

EN PRATIQUE

À chaque période, un signalement ou une attestation sur net-entreprises est nécessaire pour calculer l'indemnisation.



Le dernier jour de travail à indiquer est la veille de chaque nouvelle période à indemniser par la CPAM.

1479 - CPAM 21 -09/2023



LE CONGÉ PATERNITÉ EN PRATIQUE

EN DSN, DEPUIS MON LOGICIEL DE PAIE





Je renseigne l'absence sur mon logiciel et je valide mon signalement. Les dates sont automatiquement envoyées à la CPAM.



Je m'assure de la reconstitution de l'attestation et du paiement dans le tableau de bord.



HORS DSN, PAR NET-ENTREPRISES



Je me connecte au compte entreprise.



Je renseigne les dates du congé en utilisant l'onglet « Suivi IJ ».



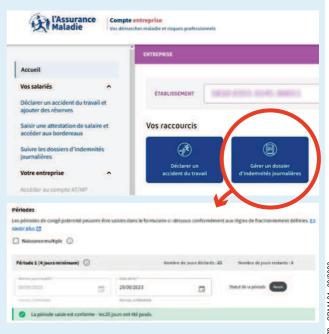
Je peux transmettre l'EAN.



Je saisis l'attestation de salaire pour chaque période.



Je consulte les comptes-rendus DSIJ pour le suivi.



L'extrait d'acte de naissance est envoyé par les parents. L'employeur peut le transmettre avec le service du compte entreprise « Gérer un dossier d'IJ » depuis net-entreprises pour faciliter le traitement du dossier, notamment en subrogation.

11479 - CPAM 21 -09/2023